Chaire de recherche
sur les enjeux économiques
intergénérationnels

ESG UQÀM

PATRIMOINE, REVENUS ET INÉGALITÉS CHEZ LES RETRAITÉS : ÉTAT DES LIEUX AU QUÉBEC

Cette note d'analyse présente un portrait du patrimoine, des revenus et des inégalités chez les retraités québécois, à partir de l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada. Les résultats montrent que les retraités du Québec possèdent un patrimoine nettement inférieur à celui des retraités ontariens, alors que leurs revenus après impôt sont relativement proches. Le Québec se distingue également par des inégalités de patrimoine importantes, mais par des inégalités de revenu relativement faibles. La propriété immobilière et la valeur des logements jouent un rôle central dans ces différences. Par ailleurs, la prise en compte des droits aux pensions publiques change considérablement la mesure des inégalités patrimoniales. Ces constats montrent l'importance de distinguer le patrimoine accumulé, les revenus disponibles et les droits à pension pour comprendre les disparités économiques entre retraités. Des données fiscales longitudinales montrent en outre que les inégalités de revenu diminuent nettement à 65 ans, lorsque les pensions publiques prennent le relais, en particulier chez les travailleurs autonomes.

Note d'analyse
N° 2026-01

Marie Connolly
ESG UQAM et CIRANO

Moïse Drabo
ESG UQAM

Raquel Fonseca
ESG UQAM et CIRANO

Les opinions et analyses contenues dans les notes d'analyse de la Chaire ne peuvent en aucun cas être attribuées aux partenaires ni à la Chaire elle-même et elles n'engagent que leurs auteurs.

© 2026 Marie Connolly, Moïse Drabo et Raquel Fonseca. Tous droits réservés. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.

INTRODUCTION

Les retraités québécois présentent une situation particulière au sein du Canada. Leur patrimoine est généralement plus faible que celui des retraités des autres grandes provinces, notamment de l'Ontario, mais leurs revenus après impôt sont beaucoup plus proches. Cette différence suggère que les ressources économiques des retraités ne sont pas entièrement représentées par la valeur des actifs qu'ils détiennent.

La composition du patrimoine constitue un élément important de ce portrait. Les biens immobiliers, les actifs financiers et les droits accumulés dans les régimes de retraite n'occupent pas la même place dans le patrimoine des ménages québécois et ontariens. De plus, certains revenus de retraite, notamment ceux provenant des régimes publics, ne sont pas comptabilisés dans la valeur nette, bien qu'ils contribuent aux ressources financières des personnes retraitées.

Cette note examine les différences de patrimoine et de revenu entre les retraités québécois et ceux des autres régions canadiennes, ainsi que les inégalités au sein de cette population. Une attention particulière est accordée au logement, à la composition des actifs et au rôle des pensions publiques. L'analyse permet ainsi de distinguer les inégalités de richesse mesurée de celles qui concernent les ressources disponibles à la retraite. Ce portrait transversal est finalement complété par des informations provenant de données fiscales longitudinales qui permettent de suivre les mêmes personnes au moment du passage à la retraite.

DONNÉES ET NOTIONS

L'analyse repose principalement sur les vagues de 1999, 2005, 2012, 2016, 2019 et 2023 de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada. Cette enquête fournit des renseignements sur les actifs, les dettes, les revenus et les caractéristiques sociodémographiques des ménages canadiens. L'échantillon étudié comprend les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 ans et plus.

Le statut de retraite distingue les personnes ayant déclaré avoir déjà pris leur retraite de celles qui ne l'ont pas encore prise[1]. Les comparaisons selon le statut de retraite commencent en 2005, puisque la variable correspondante n'est pas disponible en 1999.

Deux indicateurs économiques mesurés au niveau de l'unité familiale sont principalement utilisés. Le revenu après impôt ajusté selon la taille de la famille économique (ou revenu après impôt équivalent) correspond au revenu total moins l'impôt sur le revenu, divisé par la racine carrée du nombre de personnes de la famille économique. La valeur nette correspond à l'ensemble des actifs moins les dettes. Elle comprend notamment les biens immobiliers, les actifs financiers, les REER, les FERR et la valeur des droits accumulés dans les régimes de retraite d'employeur. Elle ne comprend toutefois pas la valeur capitalisée des prestations futures des régimes publics, notamment la Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément de revenu garanti (SRG) et le Régime de rentes du Québec (RRQ). Dans la suite, le « patrimoine de retraite » regroupe les droits dans les régimes de retraite d'employeur, les REER, les FERR et les autres régimes d'épargne-retraite.

Le coefficient de Gini mesure le degré d'inégalité d'une distribution. Il varie généralement de 0, correspondant à une égalité parfaite, à 1, correspondant à une inégalité maximale, mais peut dépasser 1 lorsque le patrimoine net comprend des valeurs négatives. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars constants de 2023 et les statistiques sont pondérées avec les poids d'enquête fournis par Statistique Canada.

L'enquête couvre les dix provinces. Les résultats sont présentés pour cinq régions : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique ; « Canada » désigne l'ensemble de ces régions.

Une section complémentaire mobilise également la Base de données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada de 1999 à 2023, construite à partir des déclarations de revenus, qui permet de suivre les mêmes personnes d'une année à l'autre. Les indicateurs qui en sont tirés portent sur le revenu individuel après impôt des Québécois de 55 à 72 ans. Cependant, les analyses avec ces données utilisent le revenu après impôt non ajusté.

[1] Cette définition repose sur une déclaration et ne signifie pas nécessairement l'absence complète de revenus de travail.

L'analyse est descriptive et vise à documenter les écarts observés entre les groupes et leur évolution dans le temps. Les différences présentées ne font pas l'objet de tests systématiques de significativité statistique.

PATRIMOINE ET REVENUS DES RETRAITÉS QUÉBÉCOIS

Des différences importantes de patrimoine, mais plus limitées pour les revenus

Le tableau 1 présente les valeurs médianes du patrimoine et du revenu après impôt des retraités et des non-retraités au Québec, en Ontario et au Canada en 2023.

Au Québec, la valeur nette médiane des retraités atteint 550 700 $, contre 1 095 500 $ en Ontario. Le patrimoine médian des retraités ontariens est donc près de deux fois celui des retraités québécois. La différence est également notable avec l'ensemble du Canada, où la médiane atteint 835 500 $.

Le portrait est différent lorsqu'on considère les revenus. En 2023, le revenu familial médian après impôt équivalent des retraités québécois s'établit à 39 500 $, contre 41 600 $ en Ontario et 40 900 $ pour l'ensemble du Canada. Malgré une différence de patrimoine considérable, les revenus médians des retraités sont donc relativement proches entre ces régions.

Au Québec, les non-retraités disposent pour leur part d'un patrimoine médian légèrement supérieur à celui des retraités, mais surtout d'un revenu après impôt plus élevé. Cette différence est cohérente avec la place des revenus de travail avant la retraite. Le statut de retraite ne suffit toutefois pas à expliquer les écarts de patrimoine, puisque les deux groupes présentent également des caractéristiques différentes en matière d'âge, de composition familiale et de détention d'actifs[2].

Tableau 1. Valeur nette médiane et revenu familial médian après impôt équivalent selon le statut de retraite et la région, 2023

Région	Statut	Valeur nette médiane	Revenu après impôt médian équivalent
Québec	Retraités	550,7	39,5
Québec	Non-retraités	576,8	55,0
Ontario	Retraités	1095,5	41,6
Ontario	Non-retraités	962,8	57,7
Canada	Retraités	835,5	40,9
Canada	Non-retraités	766,0	57,2

Source : Enquête sur la sécurité financière, 2023, Statistique Canada.
Notes : Statistiques pondérées selon les poids d'enquête, pour les unités familiales dont le principal soutien économique a 55 ans ou plus. Valeur nette = actifs − dettes; revenu après impôt ajusté selon la taille de la famille économique. Montants en milliers de dollars constants de 2023. Retraités : personnes ayant déclaré avoir pris leur retraite. Canada : ensemble des cinq régions de l'enquête.

Une composition du patrimoine différente de celle de l'Ontario

Les différences de patrimoine entre le Québec et l'Ontario concernent également la nature des actifs détenus. La figure 1 présente la composition moyenne des actifs et des dettes des retraités et des non-retraités selon la région en 2023.

Au Québec, le patrimoine de retraite représente 38,5 % des actifs des retraités, contre 32,0 % pour l'immobilier. En Ontario, la situation est différente : l'immobilier représente 44,8 % des actifs, alors que le patrimoine de retraite en constitue 27,0 %. Les avoirs de retraite occupent donc une part plus importante des actifs des retraités québécois, tandis que l'immobilier occupe une place plus importante dans ceux des retraités ontariens.

La composition du patrimoine varie aussi selon le statut de retraite. Les non-retraités détiennent généralement davantage d'actifs d'entreprise et présentent un endettement plus important. À l'inverse, les retraités ont des dettes moins élevées en proportion de leurs actifs.

Ces différences sont importantes pour interpréter les comparaisons régionales. La valeur des logements contribue

[2] En 2023, les ménages québécois sont en moyenne plus petits qu'en Ontario, tant chez les non-retraités (1,88 contre 2,15 personnes) que chez les retraités (1,50 contre 1,56). Ces différences sont toutefois relativement faibles (particulièrement chez les retraités).

directement au patrimoine mesuré, même lorsqu'elle ne correspond pas à des ressources immédiatement disponibles pour financer les dépenses courantes. Une étude qualitative d'Emploi et Développement social Canada menée auprès de propriétaires de 45 ans et plus (Piovesan et Previsic, 2025) montre d'ailleurs que presque aucun ne souhaite vendre son logement pour financer sa retraite ; les plus vulnérables recourent plutôt à l'endettement, notamment au prêt hypothécaire inversé.

Figure 1. Composition moyenne des actifs et des dettes selon le statut de retraite, Québec, Ontario et Canada, 2023

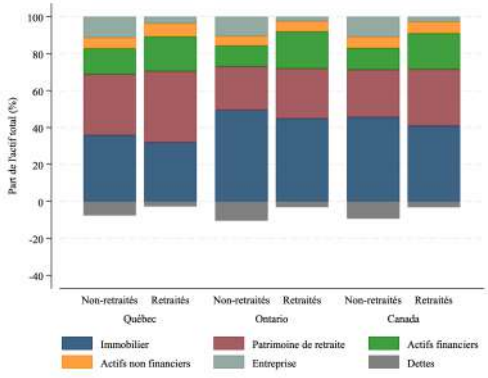

Source : Enquête sur la sécurité financière, 2023, Statistique Canada.
Notes : Les proportions correspondent au rapport entre la moyenne pondérée de chaque composante et celle de l'actif total. Les actifs comprennent les biens immobiliers, le patrimoine de retraite, les actifs financiers, les autres actifs non financiers et les actifs d'entreprise. Les dettes sont présentées avec un signe négatif, en proportion des actifs totaux. Les parts positives totalisent 100 % avant déduction des dettes. Les résultats portent sur les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 ans et plus.

INÉGALITÉS DE PATRIMOINE ET DE REVENU

Le Québec se distingue par des inégalités patrimoniales notables

Les différences de richesse ne concernent pas seulement les niveaux moyens ou médians. Elles se retrouvent également dans la répartition du patrimoine entre les ménages retraités.

Le tableau 2 présente les coefficients de Gini du patrimoine et du revenu après impôt, ainsi que la proportion de propriétaires, selon le statut de retraite et la région en 2023[3].

Parmi les retraités québécois, le coefficient de Gini de la valeur nette atteint 0,576, comparativement à 0,533 en Ontario et 0,557 pour l'ensemble du Canada. Le Québec présente donc des inégalités patrimoniales relativement importantes, malgré un niveau de richesse médian inférieur à celui des autres régions.

Le classement est différent pour le revenu après impôt. Le coefficient de Gini des retraités québécois est de 0,259, contre 0,342 en Ontario et 0,321 au Canada. Le Québec se distingue ainsi par une répartition du revenu disponible plus égalitaire, malgré une répartition du patrimoine moins égalitaire.

Les inégalités varient également selon le statut de retraite. Au Québec, le Gini du patrimoine atteint 0,620 parmi les non-retraités, tandis que celui du revenu après impôt s'établit à 0,347. Les deux indicateurs sont donc plus élevés parmi les non-retraités que parmi les retraités.

Tableau 2. Inégalités de patrimoine, inégalités de revenu et propriété immobilière selon le statut de retraite et la région, 2023

Région	Statut	Gini richesse	Gini revenu	Taux de propriété (%)
Québec	Retraités	0,576	0,259	60,69
Québec	Non-retraités	0,620	0,347	66,76
Ontario	Retraités	0,533	0,342	74,75
Ontario	Non-retraités	0,579	0,387	71,13
Canada	Retraités	0,557	0,321	72,15
Canada	Non-retraités	0,601	0,364	70,76

Source : Enquête sur la sécurité financière, 2023, Statistique Canada.
Notes : Les estimations sont pondérées et concernent les unités familiales dont le principal soutien économique a 55 ans ou plus. Les coefficients de Gini mesurent les inégalités de richesse nette (y compris les valeurs négatives et nulles) et de revenu après impôt ajusté selon la taille de la famille économique. Le taux de propriété inclut les propriétaires avec ou sans hypothèque. Le Canada comprend les cinq régions étudiées.

Le rôle de la propriété immobilière

La propriété immobilière constitue une différence importante entre les retraités québécois et ceux des autres régions. Comme l'indique le tableau 2, seulement 60,7 % des retraités

[3] Voir tableau A1 en annexe pour les statistiques dans les autres régions du Canada.

québécois sont propriétaires en 2023, contre 74,8 % en Ontario et 72,2 % pour l'ensemble du Canada.

Cette différence peut contribuer au niveau de patrimoine relativement faible des retraités québécois et à sa répartition inégale. Les propriétaires disposent généralement d'un actif immobilier important, alors que les locataires ne bénéficient pas directement de la valeur accumulée dans une résidence principale. Les différences de valeur des logements entre les provinces contribuent également aux écarts de patrimoine. Ces résultats vont dans le sens de ceux de Fonseca et al. (2025) qui, à partir des données de l'ESF de 1999 à 2019 portant sur les ménages dont le principal soutien économique est âgé de 20 ans ou plus, montrent que les écarts de richesse entre le Québec, l'Ontario et l'ensemble du Canada s'expliquent en grande partie par le patrimoine immobilier.

Il faut toutefois distinguer la richesse immobilière des ressources financières disponibles. Un propriétaire peut disposer d'un patrimoine important tout en ayant un revenu relativement modeste. À l'inverse, un locataire peut bénéficier de revenus de retraite réguliers sans détenir beaucoup d'actifs.

La situation familiale joue aussi un rôle. Parmi les unités familiales de 55 ans et plus, les personnes seules ont un patrimoine médian nettement inférieur à celui des couples. L'écart entre le Québec et l'Ontario est notable pour ce groupe : 318 600 $ au Québec contre 623 800 $ en Ontario, soit environ la moitié (figure A1 en annexe). La valeur nette n'étant pas ajustée selon la taille de la famille, ces comparaisons entre types de familles doivent être interprétées avec prudence.

Des trajectoires différentes au Québec et dans le reste du Canada

La figure 2 permet de replacer ces constats dans le temps. Elle présente les coefficients de Gini de patrimoine et de revenu après impôt équivalent des unités familiales dont le principal soutien est âgé de 55 ans et plus, au Québec et dans le reste du Canada, entre 1999 et 2023.

Sur toute la période, les inégalités patrimoniales sont plus élevées au Québec que dans le reste du Canada, mais elles n'évoluent pas de la même façon : au Québec, le coefficient de Gini recule en 2005, puis augmente fortement jusqu'en 2016, alors qu'il progresse plus graduellement dans le reste du Canada. En 2023, le Gini du patrimoine atteint environ 0,60 au Québec, contre 0,57 dans le reste du Canada.

Pour les revenus après impôt équivalents, les trajectoires sont différentes. Au Québec, le coefficient de Gini passe de 0,36 en 1999 à 0,39 en 2023 avec un pic à 0,40 atteint en 2012 et 2016. Dans le reste du Canada, il évolue de manière plus marquée et atteint 0,43 à la fin de la période.

La figure illustre donc un contraste : au Québec, les inégalités de patrimoine sont relativement importantes, alors que les inégalités de revenu y sont plus faibles que dans le reste du Canada, un écart qui s'est creusé depuis 2012. Cette distinction apparaît également dans une comparaison internationale présentée en annexe (figure A2), où le Québec se situe parmi les régions présentant des inégalités patrimoniales élevées, mais des inégalités de revenu relativement faibles.

Figure 2. Évolution des inégalités de patrimoine et de revenu après impôt des 55 ans et plus, Québec et reste du Canada, 1999-2023

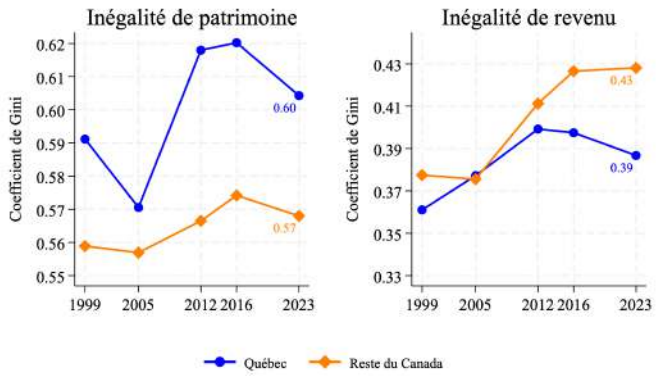

Source : Enquête sur la sécurité financière, 1999-2023, Statistique Canada.
Notes : Les résultats portent sur les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 ans et plus. Les inégalités sont mesurées à partir du coefficient de Gini. Le revenu après impôt est ajusté selon la taille de la famille économique.

La figure A3 en annexe apporte un éclairage complémentaire sur l'évolution des écarts patrimoniaux au Québec. Au Québec, le patrimoine moyen des 10 % les moins nantis demeure relativement stable entre 1999 et 2023, tandis que celui des 10 % les mieux nantis augmente considérablement, passant de 2,0 à 4,0 millions de dollars. Le patrimoine des 50 % du milieu progresse également, mais moins rapidement. Ces résultats suggèrent que l'évolution des inégalités patrimoniales au Québec serait davantage liée à

l'enrichissement des ménages les mieux nantis qu'à un appauvrissement des ménages au bas de la distribution.

LE RÔLE DES PENSIONS PUBLIQUES DANS LES INÉGALITÉS

Les mesures habituelles de patrimoine ne comprennent pas les droits accumulés aux prestations publiques de retraite. Pourtant, ces prestations constituent une source de revenu importante, particulièrement pour les retraités disposant de peu d'actifs financiers ou immobiliers.

La valeur nette mesurée par l'ESF comprend les droits dans les régimes de retraite d'employeur, mais exclut la valeur capitalisée des prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada (RPC), de la SV et du SRG. Cette distinction peut changer considérablement le portrait des inégalités.

Figure 3. Répartition du patrimoine des familles aînées avec et sans capitalisation des pensions publiques, Québec, 2023

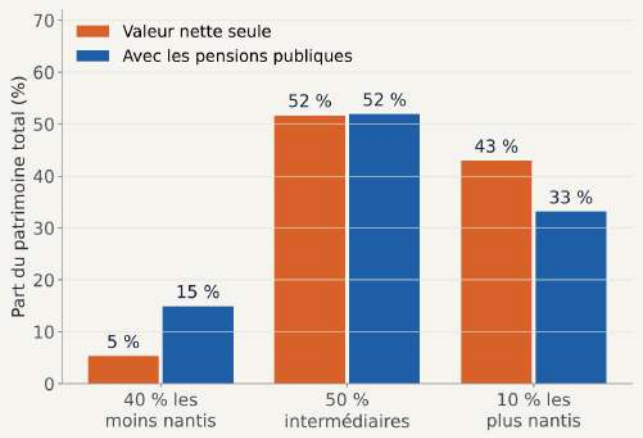

Source : Calculs à partir de l'Enquête sur la sécurité financière, 2023, Statistique Canada.
Notes : Les résultats concernent les familles dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans et plus. La mesure du patrimoine comprenant les pensions publiques ajoute à la valeur nette observée une estimation de la valeur actualisée des prestations de la SV, du SRG et du RRQ/RPC. La capitalisation repose sur un taux d'actualisation réel de 2 % et une espérance de vie d'environ 21 ans à 65 ans. Les droits aux régimes de retraite d'employeur sont déjà compris dans la valeur nette de l'ESF. Les résultats constituent un exercice comptable fondé sur des hypothèses de capitalisation et non une mesure directement observée dans l'enquête.

La figure 3 présente un exercice de capitalisation de ces pensions publiques pour les familles dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans et plus, âge à partir duquel la SV est versée ; contrairement au reste de la note, les 55 à 64 ans sont donc exclus. La prise en compte des pensions modifie nettement la répartition du patrimoine. La part détenue par les 40 % les moins nantis passe de 5 % selon la valeur nette observée à 15 % lorsque les pensions publiques sont capitalisées, tandis que celle des 10 % les plus nantis recule de 43 % à 33 %. Le rapport entre le patrimoine moyen des 10 % les plus nantis et celui des 40 % les moins nantis passe ainsi de 32 à environ 9.

Ces résultats illustrent le rôle des pensions publiques dans la répartition des ressources à la retraite. Les prestations publiques représentent une part importante des ressources économiques des retraités qui détiennent peu d'actifs privés. Milligan et Schirle (2024) montrent également que, grâce aux prestations soumises à des conditions de revenu, la valeur des droits aux pensions publiques est plus élevée pour les personnes ayant eu de faibles revenus de travail, même si les plus aisés en bénéficient plus longtemps en raison de leur espérance de vie plus élevée.

La capitalisation des pensions ne signifie toutefois pas que les ménages disposent directement de ces montants sous forme d'actifs transférables ou liquidables. Elle permet plutôt d'estimer la valeur économique des prestations futures. La valeur nette et le patrimoine comprenant les pensions publiques répondent donc à des objectifs de mesure différents.

CE QUE MONTRENT LES DONNÉES LONGITUDINALES

L'ESF permet de comparer des groupes à un moment donné, mais elle ne suit pas les mêmes ménages dans le temps. Pour observer ce qui se passe au moment du passage à la retraite, nous mobilisons les données fiscales de la Base de données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, qui suivent les mêmes personnes d'une année à l'autre. Ces résultats prolongent l'étude de Clavet, Courtemanche et Fonseca (2026) sur les trajectoires de fin de carrière au Québec. Ils portent sur le revenu individuel après impôt des Québécois de 55 à 72 ans, et non sur le revenu familial équivalent utilisé dans le reste de la note ; les niveaux des indicateurs ne se comparent donc pas directement à ceux tirés de l'ESF.

À 65 ans, les inégalités de revenu diminuent nettement

Figure 4. Inégalités de revenu individuel après impôt selon l'âge et le type de travailleur, Québec, 55 à 72 ans

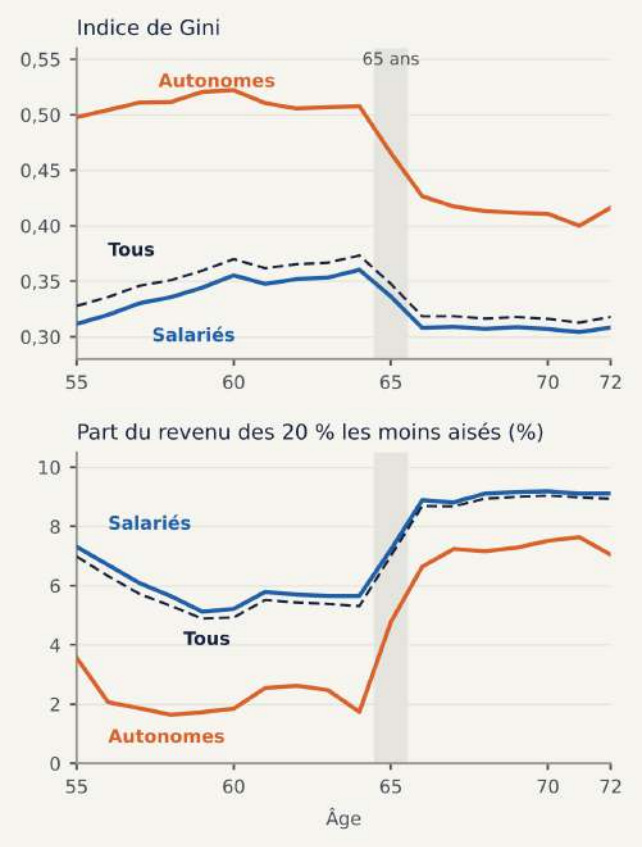

Source : Base de données administratives longitudinales (DAL), Statistique Canada, 1999-2023 ; calculs tirés de Clavet, Courtemanche et Fonseca (2026).
Notes : Revenu individuel après impôt en dollars constants. Les indicateurs sont calculés au sein de cellules définies par le sexe, le type de travailleur à 55 ans, le statut d'immigration et l'état civil, puis agrégés par âge à l'aide d'une moyenne pondérée par l'effectif des cellules. Ils mesurent donc les inégalités à l'intérieur de groupes relativement homogènes et sont en général inférieurs aux indicateurs calculés sur l'ensemble de la population. Le type de travailleur est déterminé selon la principale source de revenu à 55 ans.

La figure 4 présente l'évolution de deux mesures d'inégalité selon l'âge. Entre 55 et 64 ans, les inégalités de revenu augmentent : c'est la période où certaines personnes quittent le marché du travail alors que d'autres continuent de travailler. Elles diminuent ensuite brusquement à 65 ans, âge auquel la pension de la SV devient payable et où les revenus de travail cèdent la place aux pensions. Le coefficient de Gini passe d'environ 0,37 à 64 ans à 0,32 à 66 ans, et la part du revenu détenue par les 20 % les moins aisés passe d'environ 5 % à près de 9 %.

Cette baisse provient surtout du bas de la distribution. Le rapport entre le revenu médian et celui du 10e centile passe d'environ 2,9 à 1,8 entre 64 et 66 ans, alors que le rapport entre le 90e centile et la médiane varie peu, de 2,2 à 2,0. Ce profil est cohérent avec le rôle redistributif des pensions publiques mis en évidence à la section précédente : en assurant un revenu de base à partir de 65 ans, elles relèvent d'abord le revenu des personnes les moins aisées.

Les travailleurs autonomes, définis selon leur principale source de revenu à 55 ans, présentent des inégalités beaucoup plus fortes avant la retraite, avec un coefficient de Gini de 0,51 à 64 ans, contre 0,36 pour les salariés. L'écart se resserre après 65 ans sans disparaître : à 70 ans, le Gini atteint 0,41 chez les autonomes et 0,31 chez les salariés. Chez les autonomes, la part du revenu des 20 % les moins aisés, inférieure à 2 % à 64 ans, dépasse 6 % dès 66 ans.

Les travailleurs autonomes dépendent davantage des pensions publiques

La figure 5 présente le taux de remplacement médian, soit le rapport entre le revenu moyen à 68–70 ans et le revenu de travail moyen à 53–55 ans. Chez les salariés, il varie de 60 % à 86 %. Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ce qui reflète en partie des revenus de travail plus faibles en fin de carrière. Chez les travailleurs autonomes, le taux médian dépasse 100 % dans tous les groupes et atteint 172 % chez les femmes nées au Canada.

Ces taux élevés ne signalent pas une retraite plus aisée. Ils reflètent surtout des revenus de travail déclarés faibles avant la retraite, auxquels s'ajoute notamment la SV, qui ne dépend pas des revenus de travail. La composition du revenu de retraite va dans le même sens : à 65 ans, les pensions publiques (SV et RRQ) représentent de 80 % à 88 % du revenu de retraite des travailleurs autonomes nés au Canada, contre 55 % à 70 % chez les salariés, qui disposent plus souvent d'un régime de retraite d'employeur. Sans régime collectif, les travailleurs autonomes dépendent ainsi presque entièrement du filet public à la retraite.

Figure 5. Taux de remplacement médian selon le type de travailleur, le sexe et le statut d'immigration, Québec

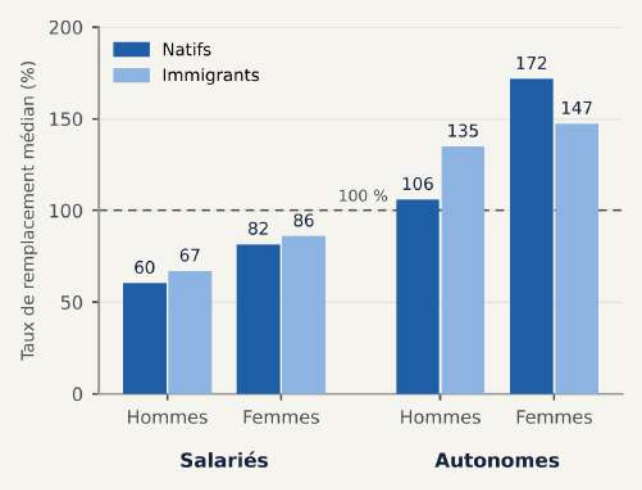

Source : Base de données administratives longitudinales (DAL), Statistique Canada, 1999-2023 ; calculs tirés de Clavet, Courtemanche et Fonseca (2026).
Notes : Le taux de remplacement correspond à la médiane du rapport individuel entre le revenu moyen à 68–70 ans et le revenu de travail moyen à 53–55 ans. Le type de travailleur est déterminé selon la principale source de revenu à 55 ans. La part des pensions publiques citée dans le texte comprend la SV et les prestations du RRQ/RPC ; le revenu privé de retraite comprend les prestations des régimes d'employeur et les retraits de REER.

LIMITES DES DONNÉES

Les résultats présentés doivent être interprétés en tenant compte de certaines limites.

D'abord, l'ESF est une enquête transversale. Les différentes vagues ne suivent pas les mêmes ménages. Les comparaisons dans le temps peuvent donc refléter des différences de composition entre les groupes observés plutôt que des changements de patrimoine au sein des mêmes familles. Les données de la DAL présentées plus haut atténuent en partie cette limite pour les revenus, mais elles ne renseignent pas sur le patrimoine, que les données fiscales n'observent pas.

Ensuite, la définition du statut de retraite avec ESF n'est pas entièrement identique entre les vagues. En 2005, elle correspond au statut déclaré par le répondant, tandis que les vagues ultérieures utilisent celui du principal soutien économique. Cette différence limite la comparabilité des résultats dans le temps.

Par ailleurs, les mesures sont établies au niveau de l'unité familiale et non de chaque individu. Elles ne permettent donc pas d'observer directement la répartition du patrimoine entre les membres d'un couple. Les ménages les plus fortunés sont également difficiles à représenter complètement dans une enquête par échantillonnage.

Enfin, les comparaisons internationales restent indicatives, en raison des différences entre les enquêtes et les concepts de patrimoine. De même, la capitalisation des pensions publiques dépend d'hypothèses concernant l'actualisation et la durée de versement des prestations. Les résultats demeurent descriptifs et ne permettent pas d'établir des relations causales.

CONCLUSION

Cette note présente plusieurs caractéristiques importantes de la situation économique des retraités québécois.

D'abord, leur patrimoine médian est nettement inférieur à celui des retraités ontariens, alors que leurs revenus après impôt équivalents sont relativement proches. Les différences de propriété immobilière et de valeur des logements contribuent à cet écart de patrimoine. Au Québec, les avoirs de retraite occupent également une place plus importante dans les actifs détenus par les retraités. Le rôle de la fiscalité et des transferts dans ces différences de revenus après impôt reste toutefois à examiner.

Ensuite, la répartition du patrimoine est relativement inégale au Québec, malgré des inégalités de revenu plus faibles que dans le reste du Canada. Ce contraste apparaît aussi bien dans les comparaisons régionales que dans les données observées au fil du temps. Il se retrouve également dans la comparaison avec les pays européens. Les inégalités, de patrimoine comme de revenu, sont par ailleurs plus marquées chez les non-retraités de 55 ans et plus que chez les retraités.

Enfin, la prise en compte des pensions publiques change sensiblement le portrait des inégalités. Les droits à pension représentent une ressource économique importante pour les retraités disposant de peu d'actifs privés, même s'ils ne constituent pas un patrimoine directement mobilisable.

Les données fiscales longitudinales confirment ce rôle. En suivant les mêmes personnes, on observe une baisse marquée des inégalités de revenu à 65 ans, qui profite d'abord aux personnes les moins aisées. Les travailleurs

autonomes, plus inégaux avant la retraite et presque entièrement dépendants des pensions publiques par la suite, illustrent l'importance de ce filet de protection.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'analyse des inégalités entre retraités dépend du concept de ressources retenu. La valeur nette renseigne sur les actifs accumulés, tandis que le revenu après impôt et les pensions publiques permettent de mieux comprendre les ressources dont disposent les ménages à la retraite. Ces différentes mesures sont complémentaires pour brosser un portrait de la situation économique des retraités québécois.

RÉFÉRENCES

Clavet, N.-J., Courtemanche, L. & Fonseca, R. (2026). *Trajectoires de fin de carrière et transitions à la retraite au Québec selon le type de travailleur.* Rapport de projet 2026PR-08, CIRANO, Montréal.

Fonseca, R., Poschke, M., & Lord, S. (2025). *Inégalités de richesse Québec-Ontario: une comparaison par cohortes.* Rapport de projet 2025PR-17, CIRANO, Montréal.

Milligan, K. S. & Schirle, T. (2024). *Retirement Incentives and Decisions across the Income Distribution: Evidence in Canada*. NBER Working Paper No. 33069. Document de recherche.

OCDE (2025). *Pensions at a Glance 2025: OECD and G20 Indicators*. Éditions OCDE, Paris. Publication.

Piovesan, K. & Previsic, I. (2025). *Patrimoine immobilier, dette immobilière et finances à la retraite : conclusions d'une étude utilisant des méthodes mixtes*. Emploi et Développement social Canada. Rapport de recherche.

SHARE-ERIC (2024). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE), vagues 1 à 9 (2004–2022)*. Version 9.0.0. SHARE-ERIC. Base de données longitudinales.

Statistique Canada (2025). *Enquête sur la sécurité financière (ESF) : fichier de microdonnées à grande diffusion, 1999 à 2023*. Produit no 13M0006X au catalogue. Statistique Canada, Ottawa. Base de données. https://doi.org/10.25318/13m0006x2021001-fra

Statistique Canada. Base de données administratives longitudinales (DAL). Fichiers de microdonnées confidentiels, accessibles dans les centres de données de recherche.

ANNEXE

Tableau A1. Inégalités de patrimoine, inégalités de revenu et propriété immobilière selon le statut de retraite (autres régions), 2023

Région	Statut	Gini richesse	Gini revenu	Taux de propriété (%)
Atlantique	Retraités	0,523	0,338	73,61
Atlantique	Non-retraités	0,592	0,394	74,20
Prairies	Retraités	0,562	0,401	78,89
Prairies	Non-retraités	0,635	0,411	76,05
Colombie-Britannique	Retraités	0,502	0,372	77,37
Colombie-Britannique	Non-retraités	0,557	0,389	69,00

Source : Enquête sur la sécurité financière, 2023, Statistique Canada.
Notes : Les estimations sont pondérées et concernent les unités familiales dont le principal soutien économique a 55 ans ou plus. Les coefficients de Gini mesurent les inégalités de richesse nette (y compris les valeurs négatives et nulles) et de revenu après impôt équivalent. Le taux de propriété inclut les propriétaires avec ou sans hypothèque.

Figure A1. Valeur nette médiane selon le type de famille et la région, 2023

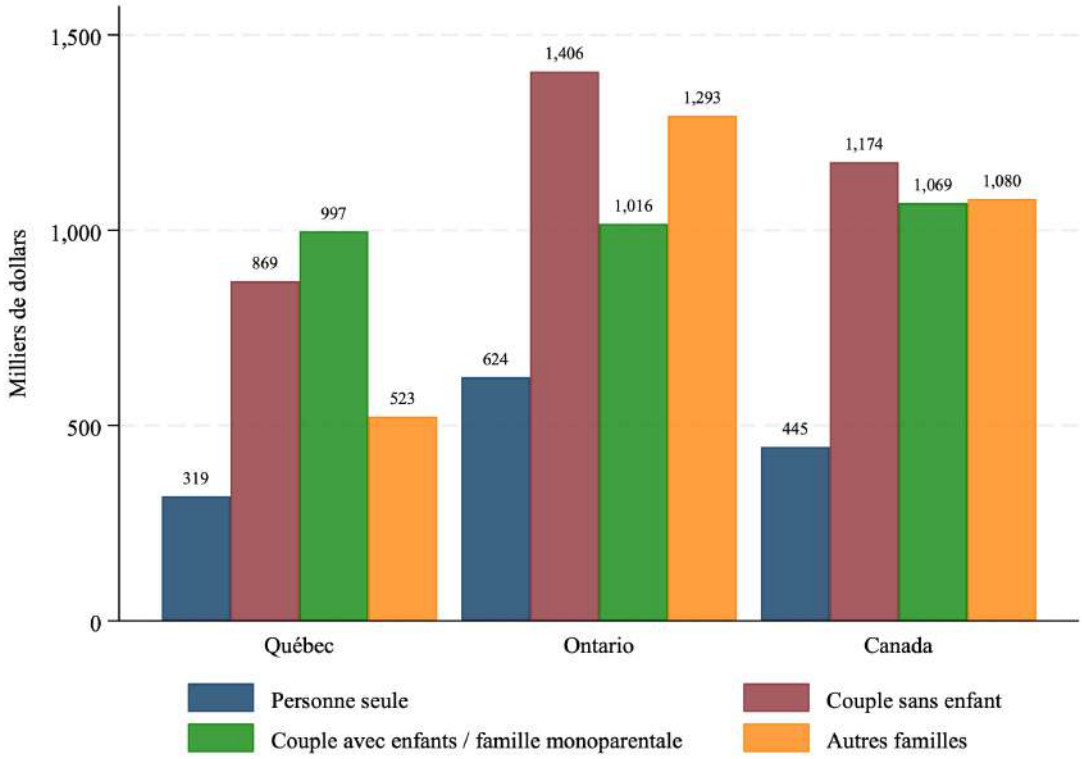

Source : Enquête sur la sécurité financière, 2023, Statistique Canada.
Notes : Les statistiques sont pondérées à l'aide des poids d'enquête. La valeur nette correspond à la différence entre les actifs et les dettes. Le Canada désigne l'ensemble des cinq régions étudiées. Les montants sont exprimés en dollars constants de 2023. Les résultats portent sur les unités familiales dont le principal soutien économique a 55 ans ou plus. Les types de familles sont les personnes seules, les couples sans enfant, les couples avec enfants et les familles monoparentales (regroupés), et les autres familles.

Figure A2. Inégalités de patrimoine et de revenu chez les retraités : comparaison du Québec, du Canada et de pays européens

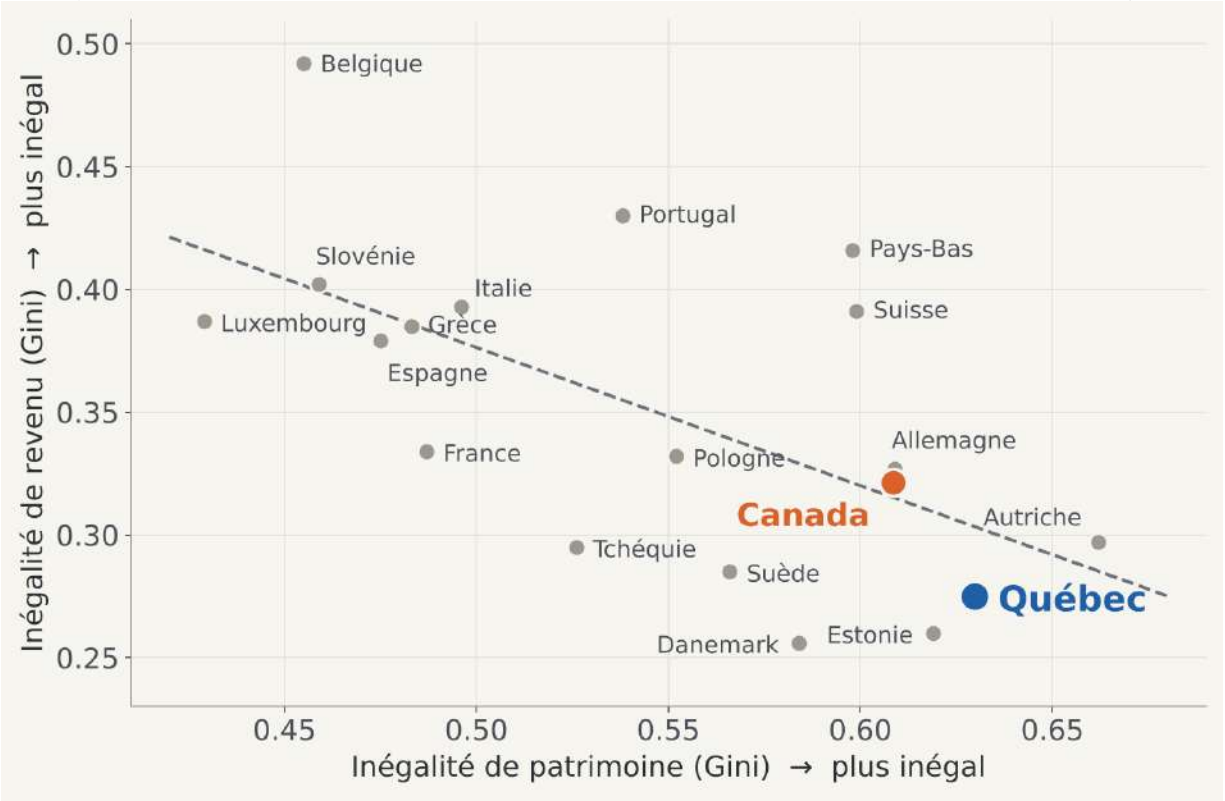

Sources : Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE), 2004-2022 ; Enquête sur la sécurité financière (ESF), 2016-2023, Statistique Canada.
Notes : Les données portent sur les retraités de 50 ans et plus en Europe et de 55 ans et plus au Canada et au Québec. Le patrimoine exclut les régimes de retraite d'employeur pour assurer une meilleure comparabilité avec SHARE. Les coefficients de Gini mesurent les inégalités de patrimoine et de revenu. Les différences entre enquêtes, périodes et populations rendent les comparaisons indicatives. La droite correspond à un ajustement linéaire par les moindres carrés.

Figure A3. Évolution du patrimoine net moyen et du revenu après impôt équivalent moyen selon le groupe de distribution, Québec et reste du Canada, 1999-2023.

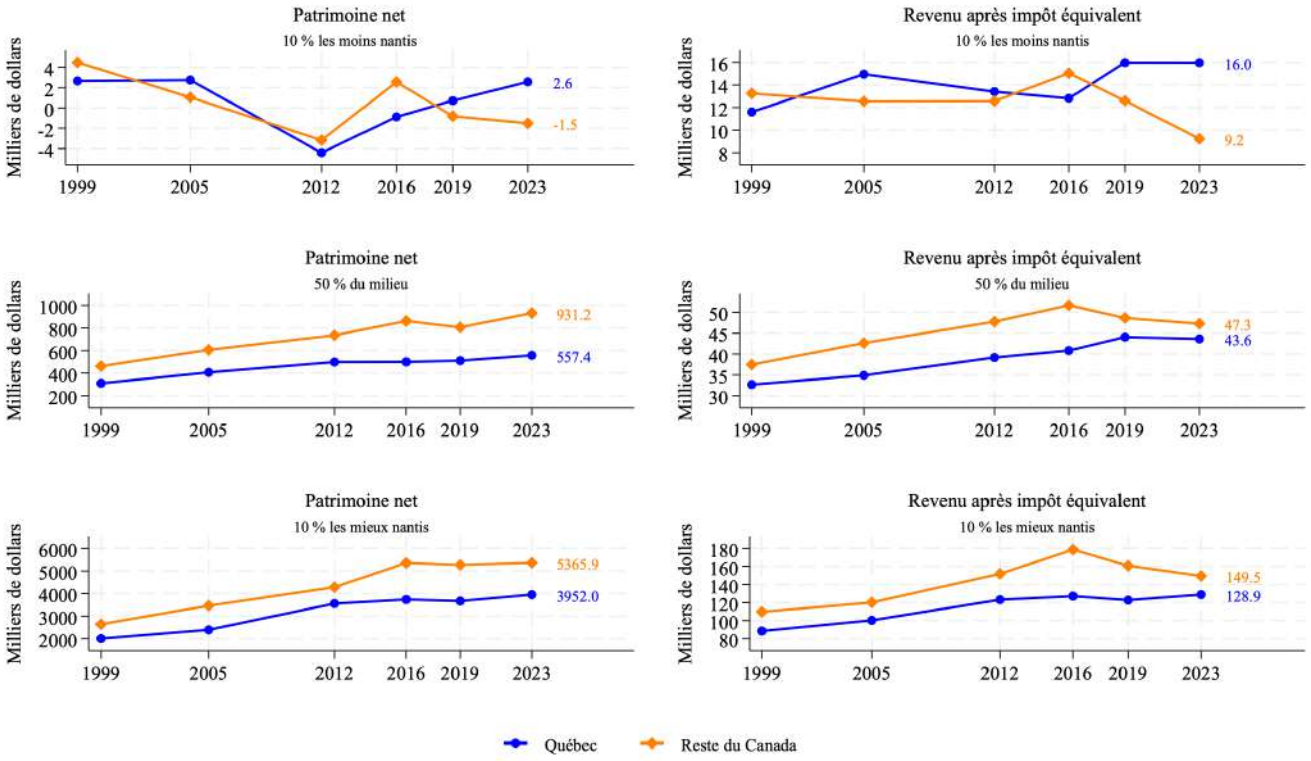

Source : Enquête sur la sécurité financière, 1999-2023, Statistique Canada.
Notes : Les groupes correspondent aux 10 % les moins nantis (0e–10e centile), aux 50 % du milieu (25e–75e centile) et aux 10 % les mieux nantis (90e–100e centile). Les estimations sont pondérées selon les poids d'enquête et portent sur les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 ans ou plus. Le patrimoine net correspond à la différence entre les actifs et les dettes. Le revenu après impôt est ajusté selon la taille de la famille économique. Les montants sont exprimés en milliers de dollars constants de 2023. Le reste du Canada comprend les quatre autres régions couvertes par l'enquête. Les valeurs correspondent à la moyenne au sein de chaque groupe.